Envoyé en préfecture le 27/04/2018
Reçu en préfecture le 27/04/2018
Affiché le
ID : 059-200041960-20180328-CC_2018_085_1-DE

DÉPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
RÉUNION EN DATE DU 15 SEPTEMBRE 2016

NOMAIN

L'an deux mille seize, le quinze septembre, à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de NOMAIN, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Yannick LASSALLE

Délibération n° 2016-57

Etaient présents : Michèle CASTELAIN, Françoise DELPLANQUE, Dominique MEURISSE, Stéphane MEURISSE, Hélène DESPREZ, Audrey DELPORTE, Paul-André GRUART, Georges SANT, Jean-Marc DELOBEL, Jean Luc GRAS, Anne-Sophie VANDERMESSE, Catherine DUQUENOY, Philippe ROLLAND, Jean-Yves CHOTEAU, Anne-Marie DE BRABANDER.

Nombre de conseillers :	
en exercice	19
de présents	16
de votants	18

Etaient excusés : Guillaume MATHON ayant donné pouvoir à Yannick LASSALLE, Flore MENOTTI ayant donné pouvoir à Audrey DELPORTE.

Etaient absents : Juliette BEGHIN.

Sollicitation du Fonds de Concours de la Communauté de Communes Pévèle Carembault dans la cadre du réaménagement de l'école Léo Lagrange

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée que la communauté de communes Pévèle Carembault a instauré, au bénéfice des communes membres, un fonds de concours pouvant être sollicité dans le cadre de la réalisation de projets d'investissement.

Le Conseil a approuvé, lors du vote du budget, des travaux de grande ampleur visant à la mise aux normes de l'école Léo Lagrange. Monsieur le Maire propose de solliciter le fonds de concours de la CCPC afin de financer ce projet, selon ce plan de financement :

Dépenses		**Recettes**	
Réaménagement de l'école Léo Lagrange – phase 1	932 485,25€	Aide Départementale Villages et bourgs	300 000€
		DETR	232 739,67€
		Fonds de concours CCPC	90 000€
		Autofinancement	309 745,58€
TOTAL DEPENSES	**932 485,25€**	**TOTAL RECETTES**	**932 485,25€**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter l'octroi du fonds de concours nécessaire au financement de cette opération,
S'ENGAGE à faire effectuer les travaux nécessaires après la notification de l'arrêté de cet octroi.

.../...

Envoyé en préfecture le 27/04/2018
Reçu en préfecture le 27/04/2018
Affiché le
ID : 059-200041960-20180328-CC_2018_085_1-DE

.../...

Fait en séance les jours, mois et an susdits.
Suivent les signatures.

Pour extrait conforme.

Yannick LASSALLE,
Maire de Nomain

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 16 septembre 2016 et que la convocation du Conseil avait été faite le 08 septembre 2016.